

> Généralités

Les ouvertures et les menuiseries extérieures participent à la qualité architecturale d'une construction. Elles jouent un rôle dans la composition des façades, témoignent de l'histoire d'une bâtisse et d'un fonctionnement passé.

L'enjeu principal est d'adapter les façades d'une autre époque aux besoins d'aujourd'hui, tout en respectant l'équilibre des façades et le caractère de la construction.

Quelques questions à se poser

En cas de rénovation ou remplacement des menuiseries :

Les ouvertures, les encadrements et les volets sont-ils d'origine et peuvent-ils être restaurés ?

Quels sont les matériaux des menuiseries existantes ?

Les nouvelles menuiseries sont-elles en adéquation avec l'architecture existante (matériaux, formes et couleurs) ?

En cas de création d'ouverture :

Les ouvertures projetées respectent-elles la composition de la façade ?

Sont-elles nécessaires, l'emplacement est-il pertinent ?

Quelles proportions donner aux nouvelles ouvertures ?

> Ouvertures et baies

Une baie est une ouverture dans un mur. Selon qu'elle accueille une porte ou une fenêtre, l'ouverture permet de passer, d'éclairer ou d'aérer.

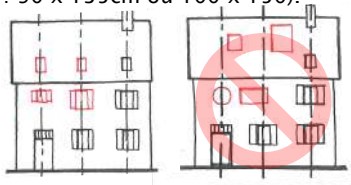
Baie



Dans le cadre de création d'une nouvelle ouverture dans une façade existante, celle-ci sera conçue dans sa taille, ses proportions et sa position en adéquation avec les dimensions et alignements des baies existantes.

Qu'il s'agisse de fenêtres, de petites baies d'évier, de portes ou encore de portes de garage, elles sont généralement dans des proportions plus hautes que larges : de préférence avec un rapport largeur sur hauteur de 2 sur 3 (ex : 90 x 135cm ou 100 x 150).

Les ouvertures, tant en façade qu'en toiture, sont alignées selon une même horizontale et axées selon une même verticale.



Encadrements

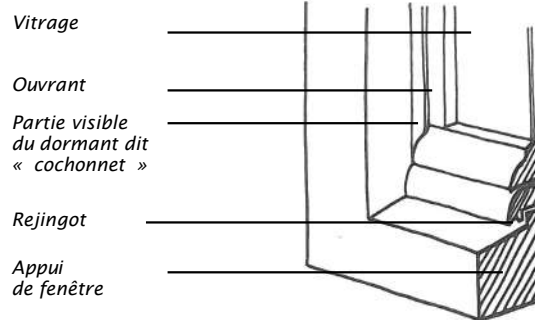
Les encadrements en pierre de taille sont de préférence conservés et restaurés.

Dans un souci de cohérence, les nouveaux encadrements auront le même aspect que ceux déjà existants (même nature de pierre, mêmes profils et mêmes dimensions).

La teinte des enduits (à la chaux) des encadrements sera légèrement différente de celle du reste de la façade. En revanche les encadrements en pierre ne doivent pas être peints, sauf dans le cas d'une égalisation avec un lait de chaux léger (1 volume de chaux en pâte pour 4 à 5 volumes d'eau).

> Menuiseries

Détail



Les menuiseries d'origine sont, si possible, conservées et restaurées afin de préserver les caractéristiques de la bâtisse. La restauration n'est pas forcément plus onéreuse que le remplacement. Un bois peint (non lasuré ou verni) avec une peinture microporeuse ne nécessite pas d'entretien particulier pendant dix ans.

En cas de remplacement des menuiseries d'origine, il convient de remplacer les menuiseries bois à l'identique : mêmes matériau, partition et moulure des profils.

De manière générale, les nouvelles menuiseries doivent respecter les caractéristiques de celles déjà en place.

Sens d'ouverture

L'ouverture la plus courante pour les fenêtres et les portes d'entrée est celle dite « à la française » qui ouvre vers l'intérieur de la construction. Les portes de garage sont battantes ou basculantes.

Les fenêtres

La fenêtre traditionnelle est à deux vantaux de trois carreaux chacun. Elle est généralement composée de petits-bois fins en relief et non incorporés à la vitre (leur nombre varie selon les époques de construction et les proportions de la baie).

La partie visible du cadre dormant dit cochonnet doit être très fine (2 cm max.), afin de garantir une surface vitrée maximale. Pour les impostes vitrées, la traverse peut avoir un fort profil mouluré. Les ouvrants à la française ont toujours une battée la plus fine possible (largeur maximum 12 cm). En cas de linteau cintré, la traverse haute épousera la forme de celui-ci.



Traverse d'imposte épaisse



Battée fine



PVC Battée trop épaisse

Les portes

Les portes d'entrée anciennes seront de préférence restaurées ou remplacées à l'identique. En cas de création, elles seront en bois à lames verticales.



Porte urbaine de belle facture



Imposte vitrée et partie basse pleine en bois



PVC, profils épais, Composition grossière

Une porte de grange peut être adaptée en garage à condition que le projet conserve les encadrements (généralement en pierre) et que la porte de garage soit en bois peint et à lames verticales. Une imposte fixe vitrée ou en bois peut être proposée.



Ancienne porte de grange, réutilisée en garage : porte de garage basculante à lames verticales et imposte fixe en bois.

> Occultation

Tous les volets en bois ou persiennes anciennes existants sont conservés et restaurés ou remplacés à l'identique. Pour les façades principales, on privilégiera des persiennes à lames horizontales.

Pour les façades secondaires, les volets pourront être battants (à cadres pleins ou à lamelles) ou à planches sans écharpe en forme de Z.

Les volets roulants sont à proscrire sur un bâtiment ancien. Lorsqu'ils sont acceptés, sur des bâtiments neufs ou récents, les coffres ne doivent pas être apparents.

DRAC Lorraine

6 place de Chambre

57000 Metz Tél : 03 87 56 41 55 Fax : 03 87 75 28 28

L'architecture d'habitation*Persiennes à lames orientables**Coffre volet roulant apparent*

En cas d'impossibilité de pose de volets extérieurs, des volets intérieurs en bois peuvent être fixés sur l'ouvrant de la fenêtre.

*Pose de volets intérieurs***> Matériaux et couleurs**

Le bois est le matériau le plus recommandé. C'est une ressource naturelle aux essences variées capable de répondre aux besoins techniques actuels.

L'aluminium et l'acier sont surtout utilisés pour des menuiseries de locaux industriels, de vérandas ou de projets contemporains. Ils permettent d'obtenir des structures minces, résistent bien à la corrosion et possèdent une grande longévité.

Le PVC est à éviter. Il appauvrit la qualité esthétique des façades notamment par l'épaisseur de ses profils. Ses qualités isolantes sont satisfaisantes mais sa fabrication (à partir de ressources fossiles épuisables) est très énergivore et ses caractéristiques au feu non satisfaisantes.

Couleurs

Le blanc pur, les vernis, les lasures et les tons bois sont à exclure.

Les menuiseries et volets sont peints dans une seule couleur ou éventuellement dans différentes nuances (attention à l'harmonie) : un ton clair pour les fenêtres, un ton plus soutenu pour les volets et un ton encore plus foncé pour les portes et les ferronneries.

Il est recommandé de se référer au nuancier local ou de prendre contact avec le STAP territorialement compétent.

> Le cadre légal

Dans le cadre des menuiseries, les changements de matériaux, de couleurs ou de sections doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Dans un espace protégé tel qu'un secteur sauvegardé, un périmètre de protection de monument historique ou encore une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), des prescriptions supplémentaires peuvent être exigées.

> Les Services Territoriaux d'Architecture et du Patrimoine de Lorraine**Meurthe-et-Moselle**

1 rue Louis Majorelle
54000 NANCY
Tél : 03 83 41 68 68
Fax : 03 83 41 17 06

Meuse

24 avenue du 94^{ème} RI
55000 BAR-LE-DUC
Tél : 03 29 46 70 60
Fax : 03 29 79 25 26

Moselle

10-12 place Saint-Etienne
57000 METZ
Tél : 03 87 36 08 27
Fax : 03 87 74 81 09

Vosges

Quartier de la Magdeleine
Entrée 5 - Bâtiment B
Rue du Général Haxo
88000 EPINAL
Tél : 03 29 29 25 80
Fax : 03 29 82 95 41

Dans la même série :

Implantation et volumétrie - Le lotissement - Enduit et ravalement de façade - Couverture et toiture - Clôture et végétal
Étendre, surélever sa maison et utiliser les combles - Annexe, abri de jardin et piscine.



Février 2013

Toutes les fiches sur :
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Lorraine>

Ouvertures et menuiseries

© DRAC Lorraine (STAP 54) - Illustrations: N. BARTHELEMY

FICHE CONSEIL